



Le MORVAN

SEPTEMBRE 1980

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Cbmaille, 71400 Autun (tél. (85) 52.15.35).

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Ménéssaire, 21340 Liernais.

Visites épiscopales à St-Pierre-l'Étrier au début du XVIII^e siècle

A. — « Mémoire des chefs sur lesquels Monseigneur l'illustrissime et Reverendissime Evêque d'Autun désire trouver des réponses véritables et exactes, lors de sa visite dans la paroisses de Son Diocèse.

Saint patron de l'Eglise : St Pierre dit de l'Etrier.

Saint Sacrement : il est dans la decence, eû egard a la pauvreté de la paroisse.

Reliques : il n'y en a point quoy que L'église et les cimetières dudit St Pierre soient remplies des corps des premiers et des plus grands Saints de ce diocèse.

Images en relief : il y a celles de Notre Dame, et de Sainte Anne sur deux Autel particulier qui sont aux deux costez du grand Autel.

Croix pour l'Autel : il y en a une de bois, fautes d'argent.

Sacristie : il n'y en a point.

Confessionnal : point du tout.

Chaire pour prescher : point du tout.

Balustre : il y en a un petit.

Fonts Baptismaux : il y en a.

Benitier : il y en a un grand de pierre qui est a la porte et un petit que l'on porte.

Porte de l'Eglise : il y en a une qui est bien fermée.

Murailles : il y en a qui sont bonnes, mais le couvert n'est pas entièrement parachevés.

Vitres : il y en a qui sont en bon état.

Tribune : point du tout.

Clocher : il y en a un qui est en ruine et dont les bois sont pourrye faute de couverture.

Cloches : il y en a trois tant grosses que petites.

Cimetière fermé : il ne l'est ny peut l'être accause des grands chemains qui l'environnent de toute parts.

Grille à l'entrée : ny a point.

Confréries : on ne sait que c'est, il ny en a point.

Marguilliers : il y en a un.

Patron de la Cure : M. l'abbé de St Estienne.

Offices : il ny en a point de fondez quoy qu'on les fasse.

Curé : Lazare Cusin âgé de 63.

Vicaire : il y serait inutile ny ayant pas seulement pour la subsistance d'une Cure.

Leur demeure : neant.

Communians : cent communians au plus prest.

Chapelles rurales : elles sont toutes des la naissance de l'église Autunoise et presentement tombes toutes en ruine et meme presque desmolies ».

B. — « Bertrand, Evêque d'Autun, Comte de Saulieu, Président né et perpétuel des Etats de Bourgogne ; Sçavoir faisont que ce jour d'huy Nous-Nous sommes transportés en la Paroisse de... (De cette visite nous ne retenons que les chefs qui diffèrent de la précédente).

Patron de l'Eglise : S. Pierre aux liens.

Fonts Baptismaux : placés à l'entrée de l'église du côté de l'évan-

gile. tombes dans l'église, que celle-ci est plafonnée, etc. (Nous ne retiendrons pas les noms de tous les fournisseurs ou donateurs, ni toutes les sommes dues ou reçues. Précisons seulement que la Livre tournoi valait à l'époque 3 F et que la valeur du franc demeura sensiblement la même jusqu'en 1914.)

Auparavant, une Confrérie a donc été établie. « L'an de grâce 1723 le dimanche douzième décembre a été faite l'ouverture de la Confrérie du très St Sacrement dans l'église paroissiale de St Pierre L'estrier les Autun, par Monsieur le chanoine Prévost de l'église collégiale de notre Dame d'Autun et archipreste a ce commis et prié par M. Jean Baptiste Lavolaine curé dudit St Pierre Lestrier et chapelain en l'église cathédrale d'Autun ». Le registre de la Confrérie contient plusieurs règlements, des bulles de plusieurs papes accordant des indulgences, les listes des confrères et sœurs (où l'on trouve des noms encore répandus de nos jours à Autun) et les comptes annuels en recettes et dépenses, de 1723 à 1791. « La Confrérie du St Sacrement établie autrefois à St Pierre l'Etrier suspendue pendant un grand nombre d'années a été rétablie dans l'église de St Pantaléon devenue la paroisse du lieu de St Pierre et ce en l'année 1820 ».

En 1752, alors qu'une mauvaise chapelle sert de sacristie, on a commencé par démolir la chapelle méridionale, puis séparé par un mur l'ancien sanctuaire qui devient sacristie : le 27 août les « matériaux de l'ancienne sacristie et de mauvais bois du collatéral » sont vendus. — En octobre, le carrelage est refait et surélevé. — Le 7 novembre sont réglées des « planches tant

font au cimetière lorsqu'il est clos. La réglementation à ce sujet est stricte. En 1669, de Roquette dénonce « la négligence qu'on a cy-devant fait paraître pour cette clôture du cimetière » ; il veut en outre savoir « si l'on n'y fait rien qui soit contraire ou messéant à la sainteté du lieu, comme d'y blanchir, battre le grain, jouer, laisser paître quelques animaux, même au profit de l'Eglise ».

Les découvertes archéologiques faites à Saint-Pierre l'Etrier au siècle dernier sont connues. Depuis longtemps ces champs funéraires avaient été dévastés sans discernement. Il était temps de sauver ce qui pouvait encore l'être. D'ailleurs, le clergé local n'avait pas été étranger à l'œuvre de destruction. Ainsi, en 1757, le curé de Saint-Pierre vend « des pierres, des auges en grès, des tombeaux ». Le 23 mai 1775, le Fabricien Charles Rodary déclare que « s'il se trouvent quelques tombes en pierres dans le cimetière nous consentons que le dit Curé Dequinney (son oncle) en fasse l'usage qu'il jugera à propos ». L'année précédente, l'abbé de Saint-Etienne, Ph.-N. Hémeu, grand vicaire de Mgr de Marbeuf, n'avait-il pas obtenu (fraudeusement !) « la permission de démolir les monuments de l'antique polyandre » ; acte honteux de vandalisme et de profanation, écrira-t-on plus tard.

Le registre s'achève le 24 mai 1790. On connaît la suite : « l'antique église, vendue, a été convertie par les acquéreurs en granges, étables et bâtiments du même genre », telle que nous la voyons aujourd'hui, considérablement mutilée. Au point que Harold de Fontenay n'hésite pas à écrire en 1889 : « L'église de St Pierre fut détruite en mai et

Château du Petit-Montjeu (Autun)

Ce n'est pas un altier palais bâti de marbres
Eclatant de richesses, avec front méchant,
C'est un château discret, gardé par de vieux arbres
Tout frémissant d'oiseaux, de l'aurore au couchant

Ce domaine enchanté attend-il le grand Meaulnes
Pour consoler son cœur vibrant et douloureux ?
Va-t-il voir chevaucher, tout noir, le Roi des Aulnes,
Ou danser follement de beaux enfants heureux ?

La neige a velouté les toits, et chaque branche
Est soulignée d'un trait qui brille doucement
A travers le réseau bleuté de ce dimanche
Où le soleil et l'eau s'épousent tendrement.

Une brume légère et fine idéalise
Tout ce qu'elle caresse de ses doigts soyeux.
Elle apporte aux couleurs les nuances exquises
D'une aura de bonheur pâle et mystérieux.

Les concours apaisés s'estompent dans ce voile,
Comme un visage aimé, ils semblent familiers.
On tremble en espérant que fleurira l'étoile
D'une lampe diffuse en haut de l'escalier.

Yvonne de Galais va-t-elle enfin paraître
Au détour d'une allée ou près du frais bassin ?
Si son âme aérienne, ici, voulait renaître,
On entendrait alors les pleurs d'un clavecin.

Meaulnes s'est arrêté tout près de la lisière
De ce pays sans nom, si paisible et si doux !
Il paraît écouter le chant de la rivière,
Mais c'est son cœur à lui qui bat de très grands coups.

Pris par tant de beauté, il voit fondre sa peine
Et ne se sentira plus jamais en exil.
Lorsqu'un accord divin charme la nuit sereine,
Une larme apaisante glisse entre ses cils.

Alberte-Jean MARTELLET

gone, en 516, stipule « que soit conservée l'ancienne coutume d'après laquelle le diocèse est visité chaque année par l'évêque ». Le concile de Trente ordonna que cette visite eût lieu tous les deux ans. Le Code de droit canon (issu de Vatican I et publié en 1918) demande que la périodicité de la visite ne soit

dernière clause est observée dans le vaste diocèse actuel d'Autun. Depuis le Concordat, les collections des VISITES des PAROISSES sont conservées aux archives de l'évêché d'Autun ; celles qui sont antérieures sont déposées aux archives départementales à Mâcon.

Promeneurs, qui par la route d'Autun, apercevez depuis le hameau de La Ferrière, cette colline au sommet tronqué, avez-vous songé à ce que fut cet endroit maintenant aride où les ronces et les genets cachent toute une ancienne civilisation, toute une vie ? Une vie dont beaucoup d'habitants des proches hameaux gardent au profond d'eux-mêmes des coutumes, des mœurs.

Dans les temps les plus reculés au solstice (21 juin) sur ce sommet, les Celtes allumaient les feux de la Saint-Jean. C'était un geste rituel, un culte. Le feu était le symbole de la vie et je me souviens encore de ma grand-mère parlant des tisons recueillis à ces brasiers pour ranimer une foi.

En 1896, le Père Lagoutte, un sympathique bracconier du Mont, découvrit une cachette contenant quatre statuettes païennes de bronze (deux Mercures et deux Victoires). Cette trouvaille se situe à quelque centaines de mètres du calvaire. En 1978, M. Febvre, son neveu, habitant le hameau du Mont, déterra fortuitement à l'Est de la croix une Victoire et un petit Mercure de bronze également. Des débris de tuiles romaines, des tessons de vases, des pièces de monnaie à l'effigie d'empereurs romains, un fragment de bijou serti, des morceaux de verre ainsi que des outils de frappe (genre burins), furent relevés par moi-même. Tous ces vestiges sont visibles au musée Robin d'Autun.

Des restes de fondations sont recouverts d'une faible épaisseur de terre. Un dallage de grosses pierres plates semble supporter les débuts de constructions.

Un chemin, le Chemin des Pèlerinages, pénètre dans la commune à la Petite-Verrière, passant par La Verrière, Les Chevannes, Le Vieux Châtaignier, où une borne semblable à une borne celtique est plantée proche de l'arbre. Le long de cette voie antique on peut observer des meurgiers de pierres ainsi que quelques croix. Près du hameau de La Bussière, au lieu dit « Le Champ de la Pierre », où, sur la chapelle, dans un bosquet, des fondations sont encore apparentes.

Tout à côté de ce chemin, au pied de La Pierre des Bordes, se situe une fontaine, la fontaine des Morts, et cent mètres plus loin un croisement. Un tilleul appelé orme de Brevoigne, ainsi qu'une croix s'élèvent à l'intersection de plusieurs chemins dont l'un plonge sur le hameau du Mont, l'autre sur le hameau du Creux, et, par le bois de Brevoigne, des charrières rejoignent « Moulu » et pourraient communiquer avec la voie romaine venant d'Augustodunum et traversant Montainet. (Notes sur l'histoire d'Anost de Roland Niaux).

Deux magnifiques tilleuls plantés sous le signe d'Henri IV, pensent-on, se dressent majestueusement dans le village.

A la bifurcation de l'orme de Brevoigne, des revenants hantaient parat-il, à minuit, le lieu et dansaient autour du calvaire. La croix, à plusieurs reprises, fut sciée par des païens (pour beaucoup au siècle dernier il s'agissait de brigands). On peut remarquer que sont encastrés sur ce monument deux ferrures métalliques qui découragèrent certainement des païens. Ensuite, la voie antique plonge sur la « genête » remonte sur le bourg d'Anost (de gros murs formés de pierres taillées bordent le chemin) et se dirige sur Joux pour aboutir à travers les bois au site de Verdun et à Fauboulo.

Chemin de pèlerinage ? Avec Fauboulo la Pierre des Bordes aurait-elle un point commun ? Elle se situe à mi-chemin sur l'ancienne voie romaine. Des statuettes de différents dieux païens ainsi que des offrandes furent dégagées sur ce sommet. Cette montagne ne fut-elle pas couronnée d'un édifice païen.

En 1558, un certain Billon fut pendu sur cette colline. Ceci me fait songer à une légende transmise depuis des générations.

Girard de Roussillon, le seigneur du château, dont les ruines sont toujours apparentes au-dessus de La Ferrière, convoqua le curé de la paroisse qui devait être pendu pour avoir commis une faute bénigne. Ce dernier devait répondre à trois questions : situe le milieu de la terre ; Combien je vaudrais ? A quoi je pense ?

Le curé alla trouver son ami, le meunier de Valterne, qui revêtit sa soutane et, devant le Seigneur, d'un geste brusque, plante un bâton à ses pieds. « Le centre de la terre se trouve là, mesurez ». Pour la deuxième question : « Le Christ fut vendu pour 33 deniers, en valez-vous un peu moins ? » Et pour la troisième : « Vous pensez que je suis le curé d'Anost, mais je suis le meunier de Valterne ».

Ceci n'est qu'une histoire mais sur cette montagne de La Pierre des Bordes, bien des drames, se sont déroulés. Mais aussi, peut-être, bien des joies.

A Dront, au Mont, comme dans tant d'autres hameaux, des calvaires restent plantés depuis un temps lointain, près d'une source, à proximité d'un croisement de chemins. Est-ce le hasard. Certainement pas.

Pierres des Bordes, dieux païens délivrent-ils leur mystère ? L'homme a besoin pour vivre de foi chimérique et peut-être est-il préférable, pour les générations futures, que, pendant longtemps, planent encore beaucoup de mystères.

Bernard BIGEARD

Grand Autel : il y a sur l'icelle entaillé dans la pierre un marbre qui n'est pas conforme aux ordonnances. Il y en a deux autres toute pareille entaillées aussi dans la pierre des deux chapelles.

Reliques : il y en a quelques unes renfermées dans un reliquaire en forme de bras, sont authentiques.

Images en relief : deux sur le grand autel de St Pierre et St Paul.

Sacristie : point de table. On s'habille sur l'autel de Ste Anne.

Confessionnal : un propre.

Chaire pour prescher : il y en a une avec un paravant au ton violet.

Sanctuaire : il est vouté et séparé par une balustrade.

Chœur : le Chœur est séparé par une muraille d'appuy. Il n'est ny vouté ni lambrissé, ainsi que la nef.

Murailles : sont bonnes et blanchies depuis peu.

Sièges et bancs : il ny en a point.

Pavés : sont bons et egaux partout, pour les conserver en état faut régler le devoir de Sepulture.

Clocher : une tour carrée au bas de la nef et séparé d'icelle ; en bon état.

Couverture de l'église : retenu depuis peu.

Cimetière fermé : fermé de murailles, avec une porte de bois.

Marguillier : Louis Lautinot.

Patron de la Cure : Labbé de St Pierre.

Curé : M. Jaque Clerc.

Maison presbitérale : est assez en état a la reserve de l'escalier pour monter à la chambre haute.

Communians : une souhaixantaine. »

Les deux documents (désormais A et B) dont nous venons de citer des extraits nous renseignent de façon intéressante sur l'état matériel de l'édifice et sur tout ce qu'il abrite. A comporte 89 articles disposés en colonnes sur deux pages (46 x 35) ; B en contient 99 sur quatre pages (44 x 29). Nous n'avons conservé ici que les articles concernant les différentes parties de l'église, son ornementation, son mobilier et le cimetière qui nous intéressent particulièrement, laissant de côté la plupart des objets liturgiques visités (livres, vases, linges et ornements sacrés énumérés à profusion) et d'autres questions, comme celles relatives au maître d'école (choisi par le curé sous l'ancien régime) ou à la compétence de la sage-femme qui « ne doit ignorer ni la matière ni la forme essentielle du baptême, d'où pourrait s'ensuivre la perte éternelle des Enfants ».

Les questions et les entêtes indiquant le titre du visiteur sont imprimés (ils le sont à Autun depuis 1684). Des espaces sont réservés pour les réponses manuscrites et pour les ordonnances (recommandations ou défenses éventuelles). Nous avons respecté l'orthographe, assez pitoyable ; une ordonnance épiscopale de 1692 stipulait pourtant que « les Mémoires soient écrits correctement » ! Dans le cas présent, l'absence totale d'ordonnances et le fait que les documents ne sont ni datés ni signés montrent qu'il ne s'agit pas de procès-verbaux de visites mais seulement de formulaires remplis par les curés dans cette intention. Rien ne prouve que les visites aient eu lieu. Mais l'important pour nous réside dans une documentation authentique sur Saint-Pierre l'Etrier à une date que nous allons tenter de préciser.

L'état des lieux, l'ameublement et l'ornementation indiquent nettement que A est plus ancien que B. Or ce dernier remonte aux premières années du XVIII^e siècle. En effet, Bertrand de Sénaux occupa le siège épiscopal d'Autun de 1704 à 1709. Il succédait à son oncle Gabriel de Roquette (1667-1702), avec lequel il demeura, « se contentant de la qualité de son coadjuteur et vicaire général », étant déjà préconisé à Rome comme évêque d'Autun.

Il est possible que A, où ne figure pas le nom de l'évêque visiteur, date de l'interim (entre 1702 et le 6 avril 1704). Il peut être antérieur, car on sait que Roquette fit peu de visites et qu'il délégua, d'abord ses vicaires généraux, puis les archiprêtres dans leur circonscription. Bertrand, de son côté, entreprit en 1705 une tournée d'inspection dans son diocèse où il visita 46 paroisses et une autre en 1706 où une vingtaine d'églises de l'archiprêtré d'Autun furent visitées.

Une liste chronologique (jusqu'à présent introuvable) des curés de la paroisse pourrait nous éclairer sur les dates des documents cités, et sur d'autres points. Nous ne connaissons que Lazare Cusin (A), Jacques Clerc (B), J.-B. Lavolaire (1723), Dubois (1744), Mazoyer (1752) et Jean Dequinsey (1775). Ce dernier, encore en place à la Révolution, est alors remplacé par le curé intrus J.-L. Planchamp, lui-même muté à Saint-Pantaléon en 1793 lorsque Saint-Pierre l'Etrier est aliéné. En 1789, les chanoines Lemaître et Drouas, vicaires généraux de Talleyrand, sont les derniers « abbés » ou « patrons » de Saint-Pierre et de Saint-Etienne (les deux anciennes basiliques avaient été élevées au rang d'abbayes, bénéfices unis au chapitre cathédral ; l'histoire a conservé les noms de plusieurs de leurs titulaires depuis le IX^e siècle).

Les registres des comptes de la fabrique de l'église et de la Confrérie, qui font suite à l'ETAT DE L'EGLISE en 1752 nous indiquent les dates exactes des travaux réalisés alors. Nous apprenons ainsi, entre autres, l'aménagement d'une sacristie, l'installation de bancs, l'existence de

voiture porte de l'église ». — « Le même jour donné ... pour avoir charroyé le butin nécessaire pour élever les pavés et pour façon ». — 5 décembre : « façon et fourniture des grands et petits vitraux ». — 25 décembre : vente d'une « mauvaise chaire à prescher ».

En 1754 : 13 janvier « 16 douzaines tant planches que lambris de sapin pour plafonner l'église ». — 12 février « ... pour voiture desdites planches prises à Beaune, plus 7 tirans et 9 chevrons pour chafauder ». — 23 mars « 10 Livres pour 10 journées employées tant à Blanchir les planches que abattre et façonner lesdits tirans et chevrons ». — « Le 13 avril 1754 jay fait un marché avec le Sieur Joseph Dumoulin menuisier à Bligny sur Ouche pour un retable, la Boisure du Sanctuaire, un confessionnal et Boisure des fonts Baptismaux pour 572 livres ». — 27 avril « ... au Sieur Robert Sculpteur pour raccommoder les 4 figures de Saints ». — 29 juillet « ... pour avoir Blanchi l'église, enroché tout autour sous le plafond et retenir les couverts de l'église et de la sacristie ».

En 1755 : le 9 avril « au Sieur Dumoulin pour le retable, autel, Boisure du Sanctuaire, deux sièges aux deux Bouts, un confessionnal et Boisure des fonds, plus pour les pattes, cloux et autres ferrures pour poser ledit ouvrage, 630 livres ». — Le 10 juin : « pour une Assomption qu'il (S' Rodary) a fait venir de Paris, plus... pour voiture dudit tableau et ... pour le poser et façon du chassis autour ». — 15 août : « Reçu du Sieur Jacques Rodary la somme de 200 livres pour le tableau d'Assomption du Maître Autel dont il a fait présent à l'église ».

27 janvier 1757 : « façon des bas sièges de l'église et pour raccommoder les deux sièges du sanctuaire ». — En 1761 sont achetées les « poulies des rideaux de l'église et les cordaux ». — « A été achetée une corde pour la petite cloche en 1774 de Gauthey cordier à autun ». — Enfin, cette recette imprévue : « Reçu six livres de François pidaut à laquelle somme il a été condamné par sentence de monsieur le Juge du vendredi 27 août 1779 pour avoir donné du vin à boire dans son cabaret le jour de St Pierre pendant vespres ».

Les comptes font naturellement état des ressources habituelles de la fabrique, savoir le tronc levé une fois l'an, les « droits d'inhumation » et « draps de mort », les bancs dont les places sont vendues. Pour quelques privilégiés, ces derniers points sont liés : « Si le propriétaire (d'un banc) quitte la paroisse pour aller demeurer ailleurs, une année d'absence suffira pour lui faire perdre son droit. Lesdits particuliers cependant ne pourront exiger d'être inhumés sous leurs dits bancs qu'en payant à la fabrique le droit ordinaire de 3 livres par personne... les dits bancs seront le long des murs de l'église pour les Boiser ».

Les inhumations courantes se

Etienne, à deux cents cinquante pas plus loin, avait été entièrement démolie en 1775, mais conservait son titre d'abbaye, sans réalité.)

On peut considérer que les documents A et B qui ont fait l'objet de cette étude sont des pièces égarées, ou mieux ; sauvées de la destruction lors des pillage, incendie ou confiscation des archives des évêchés, presbytères, églises et abbayes à l'époque révolutionnaire. Un archiviste averti a classé dans le même dossier trois VISITES aux églises voisines : une à Saint-Vincent (identique à A), à côté de quatre mémoires entièrement manuscrits du « curé de St Vincent les Autun au village de St Symphorien », qui signe « De Juigné » et date de 1693 à 1696 ; et deux à Saint-Pantaléon, la première sur le formulaire de Bertrand de Sénaux, la seconde sur un imprimé « Procès-verbal de Visite » daté du 16 mars 1729. On sait en outre qu'en 1792, sous l'épiscopat de Mgr de Monclay, 42 paroisses, dont 6 de l'archiprêtré d'Autun, furent visitées par l'archidiacre François Bellard qui utilisa le questionnaire de 1706. (En 1802, le diocèse concordataire d'Autun ne comportera encore que 48 paroisses, avec 381 succursales ou dessertes.)

L'institution de la VISITE du diocèse, ou VISITE DES PAROISSES, appelées encore visite pastorale ou visite canonique, est très ancienne. Le décret de Gratien, au concile de Tara-

Une description inédite des Morvandeaux en 1840

Ce portrait des habitants de la frange occidentale du Morvan est extrait d'un Mémoire sur les environs de Saint-Saulge en 1840, conservé aux Archives historiques de l'Armée de terre dans le fonds des Mémoires et reconnaissances.

Bien que le jeune lieutenant d'état-major qui l'a rédigé portait le nom de Dupin, on peut supposer que c'était un « Parisien » et qu'il n'avait pas vu le jour à Gâcogne ou à Chitry.

Les habitants se divisent en deux classes bien distinctes :

— les habitants du Morvan, appelés proprement dits Morvandots : on peut placer dans cette catégorie ceux qui habitent la rive gauche du Trait et les communes d'Aunay, Tamnay et Ougny.

Le Morvandiot est une classe entièrement à part parmi les populations qui l'environnent ; il est petit et trapu, ses cheveux sont noirs et plats, ses yeux noirs et vifs, indiquant une grande astuce mêlée à un semblant de bonhomie ; sa démarche est pesante et balancée d'une manière disgracieuse. Son costume se compose d'un large pantalon de drap brun, d'une veste de même couleur et d'un vaste chapeau de feutre que souvent il relève de manière à en former une sorte de

selon l'étendue du diocèse. Cette

Vieilles coutumes

Dans une rubrique « Réponse aux questions posées » par ses lecteurs, la Revue de la Fédération Folklorique de Grande Bourgogne apporte les précisions suivantes :

L'enfant ayant perdu ses dents de lait, on les mettait dans un trou du mur. Pourquoi ?

Réponse de M. Colombet, Dijon : Toute partie du corps humain était autrefois considérée comme comportant les caractères et les qualités du tout. Une dent tombée était donc une partie du corps équivalente au corps même. Aussi fallait-il la cacher pour la soustraire aux mauvais esprits, aux influences nocives. Lorsque l'enfant serait mort, il reviendrait les prendre.

Couper le fromage en croix pendant sa fabrication.

Réponse de M. Josserand, à Bourg : cette coutume semble s'inscrire dans un ensemble plus complexe de traditions semi-religieuses, après avoir mis le fromage en présure, le couper en formant la croix pour qu'il prenne de la meilleure façon, rejoint les nombreux signes de croix que l'on faisait régulièrement pour éluder tel événement malheureux (orage, mort, etc.) ou pour se préserver du diable (la

traversée d'un bois, la peur des revenants, etc.).

Sur tout ce qui touche à la nourriture, le paysan était très superstitieux : le pain, avant d'être coupé, devait être marqué du signe de la croix. On mêlait également aux branchages utilisés pour le foyer une croix en bois qui devait préserver de la malédiction. On signale également que la première miche de pain, avant d'être enfournée, devait comporter le signe de croix. Cette coutume, relative aux sources vitales du paysan, rejoint également celle, plus traditionnelle, concernant les récoltes : le premier dimanche de mai, en général, on portait bûcher à l'église des croix en noisetier que l'on dispersait ensuite dans les champs, les granges, voire sur le toit des fermes pour éloigner la malédiction.

On pourrait bien sûr allonger très aisément cette liste de coutumes qui ne se veut pas exhaustive, en tout cas, ces traditions se cristallisent autour du signe de croix utilisé à l'envi (il était souvent source de caricature du paysan) par nos aïeux qui excellaient dans l'art de mêler la religion à leurs propres croyances.

chapeau à claques.

Les femmes sont assez fraîches, mais rarement leurs traits présentent un ensemble gracieux.

Le caractère du Morvandiot mérite, ainsi que sa tournure, une légère esquisse : il est défiant et processif, querelleur et vindicatif, mais peu courageux, attaquant rarement sans avoir un succès assuré d'avance. Du reste il est hospitalier et partage son pain avec les mendiants.

Les habitants de la plaine sont plus grands, mais peu proportionnés dans leur formes ; leurs cheveux sont blonds, leurs yeux gris ou bleus ; ils sont moins actifs que leur voisins les Morvandots, pour les quels ils professent une grande estime, bâtie en grande partie sur ce qu'ils sentent parfaitement leur infériorité. Les femmes de la plaine sont presque toutes communément jolies, mais elles s'adonnent de bonne heure aux plaisirs de l'amour.

Leur costume assez pittoresque laisse deviner par un certain air d'indépendance leur penchant à une coquetterie qu'on est étonné de trouver chez de simples paysannes.

Ces diverses populations sont assez propres au service militaire ; le Morvandiot peut faire un

excellent tirailleur, d'autant plus que presque tous les paysans sont braconniers et ont dès leur enfance l'habitude de manier les armes.

Le langage des habitants de la plaine est le français, quelque peu défiguré (...). Mais dans le Morvan, il n'en est point ainsi : le peuple, surtout celui des campagnes, parle un véritable patois mêlé d'expressions françaises, dont la prononciation très différente de celle qu'on a coutume d'entendre, partout ailleurs, déroute dans les premiers temps les oreilles qui n'y sont pas habituées. La principale remarque que j'ai pu faire dans le peu de temps que j'ai passé au milieu d'eux, c'est qu'ils prononcent très rapidement les premières syllabes d'un mot, et appuient beaucoup sur les dernières ; en outre, les R sont très fortement accentués par eux.

La seule religion suivie est la religion catholique ; il y a très peu de ferveur et une indifférence presque complète, alliée pourtant à un grand nombre de superstitions ; la plupart d'entre elles consiste en vertus qu'on attribue, soit pour le bien, soit pour le mal, à l'eau d'une source, aux débris d'une pierre, et mille autres choses qu'il est inutile d'énumérer.